

Comité exécutif du conseil multidisciplinaire

Date et heure

Le 20 mars 2019, de 13 h à 16 h

Lieu, adresse et salle

CRDITSA – Installation Kateri, 27, rue Goodfellow, Delson, Salle 101

Présences :	Nancie Poulin	<i>Présidente, travailleuse sociale, DPD</i>
	Caroline Boudreault	<i>Vice-présidente, hygiéniste dentaire, DPJASP</i>
	Céleste Côté	<i>APPR, DSMREU</i>
	Stéphane Dubuc	<i>Directeur, DSMREU</i>
	Mélissa Leduc	<i>Trésorière, ergothérapeute, DSMREU</i>
	Pascale Maillette	<i>APPR, DSMREU</i>
	Céline Rouleau	<i>Présidente-directrice générale adjointe</i>
	Guylaine Sarrazin	<i>Travailleuse sociale, DPSMD</i>
	Isabelle Violet	<i>Ergothérapeute, DPSAPA</i>
Absences :	Yves Masse	<i>Président-directeur général</i>
	Joannie Bergeron	<i>Éducatrice spécialisée, DPSMD</i>
	Venessa Lafrenière	<i>Secrétaire, éducatrice spécialisée, DPD</i>
Invité(s) :	Sophie Poirier	<i>Directrice adjointe, volet Qualité et évolution de la pratique, DSMREU</i>

1. Ouverture de la réunion

La rencontre débute à 13 h. Le quorum est atteint.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté avec l'ajout du point 5.2 :

1. Ouverture de la réunion et vérification du quorum
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal du 23 janvier 2019 et suivis
4. Points statutaires

- 4.1. Mot de la présidente-directrice générale adjointe
- 4.2. Mot du directeur de la DSMREU
- 4.3. Demande au CM
 - Avis concernant l'offre provisoire en bégaiement 7-17 ans
- 4.4. Comité de pairs
 - Suivi du comité de pairs en physiothérapie
- 4.5. Comité de communication
 - Suivi du plan d'action
- 4.6. Comité de maintien des compétences
- 4.7. Comité de gestion des risques
- 4.8. Comité de prévention des infections
- 4.9. Budget
- 4.10. Bons coups des membres
5. Points de décision / d'orientation
 - 5.1. Processus électoral
 - Résolution pour la nomination du ou de la présidente d'élection et du ou de la secrétaire d'élection
 - Élections aux 4 ans
 - 5.2. Résolution pour la nomination d'une remplaçante au titre de secrétaire de l'exécutif
6. Points d'information
 - 6.1. Semaine des professionnels
 - 6.2. Programme et guides AVC
 - 6.3. Politique sur la conduite responsable en recherche
7. Affaires nouvelles
8. Clôture de la séance

Les rectifications suivantes ont été apportées à l'ordre du jour concernant les membres participants à chacun des comités :

- Comité de pairs : ajout de Caroline Boudreault et Pascale Maillette
- Comité de maintien des compétences : ajout de Pascale Maillette

3. Adoption du procès-verbal de la rencontre du 23 janvier 2019 et suivis découlant

Le procès-verbal de la rencontre du 23 janvier 2019 est adopté avec les corrections ci-dessous :

- PRÉSENCES : Caroline Boudreault n'était pas présente à la conférence téléphonique du 7 février 2019.
- POINT 4.9, page 5 : DPJASP : En suivi aux dernières rencontres, les difficultés vécues par les intervenants face à la bascule découlant de la réorganisation par programmes dans les secteurs de la jeunesse nous sont rapportées.
- POINT 4.9, page 5 : DSMEU : Il est difficile, pour les membres du CECM représentant la DSMEU – volet Innovation et développement des outils cliniques, de représenter l'ensemble des membres, car ce qui est fait dans les autres équipes du volet Qualité et évolution

<u>de la pratique et du volet Opérations est peu connu.</u> Le DCI Cristal-Net apportera plusieurs changements dans la pratique des professionnels face à la complétion des formulaires. Des comités seront mis en place pour fournir une aide, un support. - POINT 5.1, page 6 : ajout du titre <i>Formulaire de demande d'avis ou de recommandation</i> entre les paragraphes « Un accusé de réception ... » et « La Procédure d'élaboration ... » et transfère de ce point dans la section « Affaires nouvelles », sous le point 7.1. - POINT 5.1, page 6 : <u>Le formulaire de demande d'avis ou de recommandation transmis au comité exécutif du conseil multidisciplinaire manque de précisions. Il est convenu que celui-ci sera retravaillé en fonction des informations requises à la prise de décision du comité exécutif. Nous devons nous assurer que la notion de transparence soit bien indiquée.</u> Il est important que le supérieur immédiat (gestionnaire, chef de service, directeur, etc.) du demandeur soit au courant de la demande d'avis ou de recommandation transmise au CECM. <u>Suivis découlant du procès-verbal</u> - POINT 4.9, page 5 : la présentation sur l'organisation par programmes n'a pas eu lieu lors de la séance de travail du comité exécutif le 15 février dernier. Il est proposé d'attendre avant de donner cette présentation étant donné que le MSSS travaille actuellement sur des définitions auxquelles nous voulons nous arrimer. Suivant le dépôt du MSSS, nous pourrions organiser la présentation lors d'une séance de travail. <u>Ce suivi sera ajouté sur la grille de suivis.</u> - POINT 5.5, page 6 : suivant la correspondance reçue de Madame Nathalie Arcand et suivant la conférence téléphonique, Stéphane Dubuc a discuté avec la directrice DPSAPA, Madame Chantal Arsenault. Cette dernière fera elle-même le suivi auprès de son équipe, qu'elle rencontre demain, soit le 21 mars 2019, afin d'apporter les clarifications sur le refus, sur le mandat d'un comité de pairs et sur la demande qui a été faite. <u>Un retour sur la situation pourra être fait à la prochaine rencontre du CECM.</u> - POINT 5.6, page 7 : Lors de l'envoi des documents pour la présente rencontre, tous les membres ont reçu la grille de suivis. Il est proposé d'utiliser celle-ci afin de n'oublier aucun suivi à faire au courant de l'année dans les rencontres du comité exécutif. La grille nous permettra ainsi d'identifier des sujets précis, de leur attribuer un échéancier spécifique et un porteur. - POINT 6.1, page 7 : Le répertoire commun du CECM a été créé à l'endroit suivant : <i>N:\C\SSSMO\CECM</i>. Tous les membres du comité exécutif devraient y avoir accès en lecture et écriture. Une équipe de travail s'est penché sur l'organisation du répertoire commun lors de la séance de travail de ce matin, soit le 20 mars 2019. <u>L'équipe fera un retour auprès de Pamela Déry afin de créer l'organisation du répertoire commun.</u>	SUIVI : Stéphane Dubuc & Pamela Déry SUIVI : Stéphane Dubuc SUIVI : Équipe et Pamela Déry
4. Points statutaires	ACTION / SUIVI
4.1. Mot de la présidente-directrice générale adjointe <u>Avis de nomination</u> : C'est avec joie que nous avons annoncé l'arrivée de Dr. Abdo Shabah, nouveau directeur des services professionnels et de l'enseignement médical. Son entrée en fonction a lieu le lundi 18 mars 2019 et sera faite de façon progressive. Il débutera ses fonctions à temps plein cet été et s'intégrera graduellement dans les différents comités auxquels il doit participer.	

• <u>Situation budgétaire</u> : Pour la période 11, le CISSS de la Montérégie-Ouest projette un déficit cumulé de 9 millions de dollars. Une grande partie de ce déficit, soit 4 millions de dollars, est imputable aux coûts des médicaments. Sans financement pour cette dépense, nous terminerons l'année financière avec ce déficit. Aussi, nous faisons valoir au MSSS qu'un ajustement de financement récurrent est nécessaire pour cette enveloppe. Nous sommes présentement dans l'attente d'une réponse du MSSS pour le service du soutien à domicile qui représente un financement additionnel attendu de l'ordre de 5 millions de dollars. • <u>Plan de conservation des équipements médicaux (PCEM)</u> : Une tournée de consultation a été faite auprès des différentes directions et comités afin de mettre à jour le plan de conservation, et ainsi, connaître les équipements désuets qui sont à remplacer pour tous les établissements. Nous possédons une enveloppe de 5.8 millions de dollars par année pour couvrir ces dépenses. Grâce au plan de conservation, nous réussissons à planifier les entretiens des équipements et à les conserver jusqu'à la fin de leur durée de vie. Une enveloppe de 350 000 \$ est tout de même conservée en cas de mesures d'urgence. Le PCEM a été présenté et adopté au comité de direction et une présentation a également été faite au comité de soins et services à la clientèle du conseil d'administration. Lorsqu'un budget est requis pour l'achat de nouveaux équipements médicaux, il faut adresser une demande de financement aux différentes fondations. • <u>Urgences</u> : Le taux d'occupation est élevé. Actuellement, nous avons beaucoup de patients NSA, soit en fin de soins actifs. Pour les trois hôpitaux, nous avons un cumul de 89 NSA sur 521 lits de soins, ce qui représente 17 % de NSA. L'objectif visé est 6 % de NSA dans les hôpitaux. Des travaux et projets sont actuellement en cours dans le but de nous aider dans la fluidité, tels qu'un projet d'optimisation des séjours et un projet au niveau de l'organisation médicale pour la prise en charge. • <u>Visite du RUIS McGill</u> : Prochainement, nous aurons une visite du RUIS McGill durant laquelle nous discuterons entre autres, des corridors de service et de la recherche. • <u>Politique sur la maltraitance envers les aînées et les personnes en situation de vulnérabilité</u> : La présente politique a été adoptée au conseil d'administration. Elle permet de baliser tous les comportements et actes répréhensibles et d'avoir des orientations claires.	
4.2. Mot du directeur de la DSMREU • <u>Accès aux bases de données scientifiques</u> : Nous avons adressé une demande au RUIS McGill pour avoir accès aux bases de données scientifiques. Ceux-ci nous ont référé à un consortium d'établissements regroupés permettant d'avoir accès à un meilleur prix. Nous avons signifié notre intérêt pour intégrer le consortium. Nous sommes donc en cours de démarche et le dossier sera sous la responsabilité de la DSMREU. Cette intégration au consortium représente un engagement de trois ans et nous procure un nombre d'accès illimité. Certaines bases de données seront disponibles à partir de septembre et d'autres à partir de décembre 2019. • <u>Projet Accessibilité en réadaptation externe (phase 1 : physiothérapie)</u> : Le projet a été présenté au comité de coordination clinique du 19 mars dernier. Nous vivons des enjeux importants d'accès pour les usagers ayant des problèmes chroniques. En moyenne, entre 400 et 500 personnes attendaient sur une liste d'attente dans chacun de nos milieux hospitaliers. Compte tenu des délais et des longues listes d'attente externe en physiothérapie, le comité de direction a autorisé un budget non récurrent de ressources professionnelles afin d'épurer les listes d'attente actuelles et d'améliorer l'accès. Le projet se termine le 31 mars prochain et les résultats sont fort intéressants. Nous maintenons approximativement une trentaine de personne aux prises avec des difficultés chroniques sur les listes d'attente. En parallèle avec le volet Qualité et évolution de la pratique, l'ensemble des pratiques et des façons de faire qui s'implanteront graduellement ont été revus afin de maintenir l'amélioration du délai d'accès et la capacité à répondre aux usagers.	

Page 5 de 10

4.4. Comité de pairs	
<u>Suivi du comité de pairs en physiothérapie</u> - Les participants se sont rencontrés le 30 janvier dernier et Mélissa a assisté à la rencontre via conférence téléphonique. Cette dernière s'est assuré qu'ils suivaient le plan d'action et respectaient leur mandat. L'enlignement de leurs travaux est le bon; ils en sont à la finalisation. - Le livrable final sera une procédure clinique. Afin de finaliser le tout, les participants du comité de pairs demande un 10 à 15 h supplémentaire au comité exécutif du CM. - Le comité exécutif du CM accorde le délai supplémentaire demandé aux participants du comité de pairs, toutefois le document doit être prêt pour le 25 avril prochain. - Lors du comité exécutif du CM du 25 avril 2019, le résultat final devra être présenté par un participant du comité de pairs.	SUIVI : Mélissa Leduc
4.5. Comité de communication	
<u>Suivi du plan d'action</u> - Le plan d'action est fait et une conférence téléphonique a été tenue avec Marie-Ève Poirier. Des actions ont été privilégiées pour les prochaines semaines, telles qu'un article sur la connaissance du conseil multidisciplinaire, un article sur nos membres et différentes professions. - La création d'une lettre d'accueil pour les nouveaux membres est en cours. - Une tournée des différents sites débutera sous peu afin de tenir un kiosque d'information sur le conseil multidisciplinaire. Des dépliants seront disponibles pour les membres. À ce titre, un suivi sera requis concernant la commande d'achats pour l'impression de dépliants, d'affiches et d'une bannière. Actuellement, 4 sites ont été retenus : CMR St-Hubert, CRDITSA – Centre multiservice de Granby, CRDITSA – Services externes de Saint-Jean-sur-Richelieu et Hôpital du Suroît. - Un premier article conjoint avec le CII est paru sur l'intranet : « CII et CM animés par la collaboration! ». Prochainement, un article sur le comité de pairs en physiothérapie sera diffusé. - Lors de la journée Science-Innovation-Action du 14 juin prochain, le CECM sera présent en tant que collaborateur/invité afin de discuter de la collabotation et de présenter le conseil multidisciplinaire au même titre que les autres comités professionnels de l'établissement.	SUIVI : Pamela Déry
4.6. Comité de maintien des compétences professionnelles	
Les membres du comité demanderont à madame Louise Harvey des précisions sur les travaux entamés concernant l'encadrement clinique et à madame Josée Prud'homme des précisions sur les travaux entamés concernant le plan de formations.	
4.7. Comité de gestion des risques	
Sujet reporté à la prochaine rencontre.	

4.8. Comité stratégique de prévention des infections	
Aucune réunion n'a eu lieu à ce jour pour ce comité. Aucune intervention n'est donc requise pour ce sujet.	
4.9. Budget	
À la fin de la P12, se terminant le 2 mars 2019, le CECM a un solde de 18 714 \$.	
Il est proposé d'acheter une carte de prompt rétablissement à Venessa Lafrenière. Cette dernière sera opérée le vendredi 22 mars et, par la suite, en arrêt pour 4 mois. La proposition est acceptée par tous.	
4.10. Bons coups des membres	
Le point statutaire « Bons coups des membres » a été ajouté à l'ordre du jour à titre de proposition. Ce point se veut centrer sur le positivisme en soulignant les bons coups des membres du conseil multidisciplinaire.	
Une lettre personnalisée, à titre de félicitations, pourrait être envoyée au membre du CM et un article pourrait être diffusé sur l'intranet. <u>Un modèle de lettre type dynamique sera créé.</u>	SUIVI : Stéphane Dubuc et Paméla Déry
En relevant les bons coups des membres, le CECM se positionne, se fait voir et encourage le développement de la pratique des professionnels.	
Pour connaître les bons coups, les membres de l'exécutif devront, pour débiter, utiliser leur réseau et les différents comités auxquels ils assistent. <u>Un article pourra être publié sur l'intranet afin d'inviter les gens à partager avec nous les bons coups des membres.</u>	SUIVI : Comité des communications
5. Points de décision / d'orientation	
	ACTION / SUIVI
5.1. Processus électoral	
<u>Nomination du (de la) président(e) et du (de la) secrétaire d'élection</u>	SUIVI : Nancie Poulin
Après discussion et,	
Considérant que l'élection des membres du CECM doit se tenir au moins cinq (5) jours ouvrables avant la tenue de l'assemblée générale annuelle;	
Considérant qu'au plus tard quarante-cinq (45) jours avant la tenue de l'élection, le CECM nomme, par résolution un président d'élection et un secrétaire d'élection;	
Considérant que le président d'élection et le secrétaire d'élection ne peuvent voter ni être candidats à l'élection pour laquelle ils agissent en qualité d'officiers d'élection.	
Il est proposé par Céleste Côté, appuyé par Isabelle Violet et résolu à l'unanimité :	

- de procéder à la nomination de madame Paméla Déry comme présidente d'élection et de madame Marie-Josée Comtois comme secrétaire d'élection, et d'ainsi, débiter le processus électoral pour l'élection des membres du comité exécutif du conseil multidisciplinaire du CISSS de la Montérégie-Ouest;
- de demander à la Direction des ressources humaines, des communications et des affaires juridiques de nous fournir la liste des membres du conseil multidisciplinaire et procéder à l'affichage de celle-ci;
- que l'élection des membres du comité exécutif du conseil multidisciplinaire du CISSS de la Montérégie-Ouest se tiendra les 5 et 6 juin 2019.

Élections aux 4 ans

En suivant le règlement actuel sur la régie interne du Conseil multidisciplinaire, le CM du CISSS de la Montérégie-Ouest se retrouve en élection à tous les ans. Étant donné qu'il s'agit d'un processus rigoureux qui demande du temps, il est proposé de tenir des élections aux 4 ans.

Afin d'entériner la demande et d'apporter une telle modification au Règlement, la proposition doit être apportée aux membres du conseil multidisciplinaire réunis en assemblée générale et par la suite approuvé par le conseil d'administration de l'établissement. Il semble qu'une demande doit aussi être transmise au MSSS.

Afin de formuler la demande, Nancie Poulin se réfèrera à d'autres CISSS et CIUSSS ayant déjà apporté ce même changement.

5.2. Nomination secrétaire d'exécutif

Remplacement par intérim de la secrétaire du comité exécutif du conseil multidisciplinaire

Après discussion et,

Considérant que toute vacance à un poste de membre élu au CECM est pourvue par résolution des membres de ce comité demeurant en fonction pour la durée non écoulée du mandat du membre à remplacer;

Considérant que les membres doivent s'assurer de respecter les critères de l'article 3.1 de ce règlement en comblant le poste;

Considérant que l'absence du membre élu est d'une durée de plus de trois mois.

Il est proposé par Isabelle Violet, appuyé par Céleste Côté et résolu à l'unanimité :

- de procéder au remplacement par intérim de madame Venessa Lafrenière, secrétaire du comité exécutif du conseil multidisciplinaire du CISSS de la Montérégie-Ouest.

<u>Nomination de la secrétaire du comité exécutif du conseil multidisciplinaire</u> Après discussion et, Considérant que toute vacance à un poste de membre élu au CECM est pourvue par résolution des membres de ce comité demeurant en fonction pour la durée non écoulée du mandat du membre à remplacer; Considérant que les membres doivent s'assurer de respecter les critères de l'article 3.1 de ce règlement en comblant le poste; Considérant que l'absence temporaire du membre élu est d'une durée de plus de trois mois; Considérant que ce membre élu n'est actuellement pas en mesure d'assumer son rôle de secrétaire. Il est proposé par Stéphane Dubuc, appuyé par Isabelle Violet et résolu à l'unanimité : de procéder à la nomination de madame Céleste Côté au poste de secrétaire par intérim du comité exécutif du conseil multidisciplinaire du CISSS de la Montérégie-Ouest.	
---	--

6. Points d'information	ACTION / SUIVI
6.1. Semaine des professionnels	
La Semaine des professionnels – Édition 2019 aura lieu du 10 au 13 juin. Le comité organisateur se mettra en place très prochainement. Compte tenu de l'absence de Venessa Lafrenière, Céleste Côté participera au comité organisateur.	
6.2. Programme et guides AVC	
Suite à la réception et la lecture du <i>Programme sur le Continuum de services pour les personnes à risque de subir ou ayant subi un accident vasculaire cérébral (AVC)</i> et des deux guides d'accompagnement sur la <i>Phase hyperaiguë du continuum AVC</i> et la <i>Phase aiguë du continuum AVC</i>, les membres du comité exécutif reçoivent madame Sophie Poirier, directrice adjointe du volet Qualité et évolution de la pratique de la DSMEU. <u>Mise en contexte du continuum AVC :</u> Conformément au plan d'action concernant l'implantation du continuum AVC au CISSS de la Montérégie-Ouest, les documents présentés entourant le continuum AVC ont été développés dans le cadre de la démarche de désignation à venir de l'Hôpital Anna-Laberge comme centre secondaire au niveau de l'AVC. Éventuellement et progressivement, l'implantation du continuum AVC se fera à l'Hôpital du Suroît. Des travaux entourant la phase de réadaptation post-AVC et la phase de réintégration et de maintien dans la communauté débiteront prochainement. Les membres transmettent leurs commentaires et questionnements à Madame Poirier.	

6.3. Politique sur la conduite responsable en recherche

Suite à la réception et la lecture de la Politique sur la conduite responsable en recherche, les membres du comité exécutif reçoivent madame Sophie Poirier, directrice adjointe du volet Qualité et évolution de la pratique de la DSMEU.

Mise en contexte de la politique : En cohérence avec les Fonds de recherche du Québec, le CISSS de la Montérégie-Ouest doit se doter d'une politique sur la conduite responsable en recherche encadrant les projets de recherche afin de répondre à diverses obligations, telles que d'assurer la protection des participants de recherche, définir les types de manquements et promouvoir et protéger la qualité, l'exactitude et la fiabilité des travaux de recherche. Les risques d'une conduite non responsable de la recherche peuvent être graves ou négligeables, de nature physique, psychologique, financière ou légale et de portée individuelle ou sociale.

Les membres transmettent leurs commentaires et questionnements à Madame Poirier.

7. Affaires nouvelles

ACTION / SUIVI

Aucune affaire nouvelle ne fut ajoutée à l'ordre du jour.

8. Date de la prochaine rencontre

La prochaine rencontre du comité exécutif du conseil multidisciplinaire est prévue le jeudi 25 avril 2019, de 13 h à 16 h 30, au CRDITSA – Installation Kateri situé au 27, rue Goodfellow à Delson, dans la salle 101.

9. Clôture de la rencontre

La rencontre se termine à 16 h.



Nancie Poulin
Présidente



Céleste Côté
Secrétaire (intérim)

Rédigé par : Paméla Déry, adjointe à la direction, DSMREU, CISSS de la Montérégie-Ouest